

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 OCTOBRE 2022

Salle polyvalente - 19 H

Convocation du 08 octobre 2022

PRESENTS : Roger COSTARD, Maire, Philippe HEURLIN, Dominique LEFORESTIER, Adjoint, Tanguy ROQUIER, Anne-Sophie ROUXEL, Sylvie GIRAUD, Jocelyne ROBILLARD, Antoine DIVARD

ABSENTE excusée : Valérie GAREL (pouvoir donné à Roger COSTARD)

SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvie GIRAUD

Signature du registre des délibérations : séance du 09/09/2022 (pas de remarques de l'assemblée).

Ouverture de la séance par le Maire à 19 h 02

Discussion entre « Guenroc'Eglise » et le conseil municipal

Discours de Monsieur le Maire (voir 4 pages texte en annexe) retraçant ce qui a été fait.

Distribution d'un feuillet par l'association (ordre du jour).

La parole est donnée au Président Monsieur GOURET. Présentation des membres présents (6).

Dialogue et concertation souhaités - Travail collectif.

190 adhérents à ce jour, 1900 € : adhésions, dons : 666.80 €, 800 € : subventions, évènements : 1035.35 € → fonds recueillis.

4 sujets vitaux pour la cause de l'église :

1- Etude dendrochronologique : rendez-vous fixé par Dendrotech les 18/19 janvier 2023.

L'association souhaite participer à cette étude et examen devis.

L'inscription de l'église aux Monuments Historiques : quoi faire pour l'obtenir ?

2- Gestion du temps en prenant compte des réalités, beaucoup de demandes de subventions, toujours pas de possibilité de délivrer de reçu fiscal donc pas de dons importants.

En 2023, nouvelle assemblée générale, quoi annoncer ?

3- Choix rapide d'un maître d'œuvre :

Convention tripartite avec Fondation du Patrimoine,

Questions. Demandes

1^{ère} partie lorsque maître d'œuvre désigné → demandes de subventions possibles.

1^{ère} mission tranche ferme : diagnostic, chiffrage, étude toiture, charpente,

puis tranches optionnelles.

Urgence le toit (125 ans) en priorité.

Délai ? 2023 ? 2024 ?

4- Communication : distribution d'un feuillet

Programme action en commun proposé par l'association,

Demande de rencontre tous les 4 mois : Conseil/Bureau/Sages,

Recherche de fonds : nécessité d'un pot commun,

Différentes propositions émises par l'association :

- . Classement national de la cloche Françoise Yvonne,
- . Remplacement socle statue classée St François d'Assise,
- . Remise bonne présentation statue classée St Mathurin,
- . Urgent étude dendrochronologie - examen commun,
- . Urgent : analyse dossier retour DRAC, fin 2022 reprise de contact avec Mr RAULET.
- . Début d'inventaire du mobilier et objets (calice, ostentatoire, etc...),
- . Voir pour mise en sécurité et protection de ces biens,
- . Le chauffage de l'église est hors d'usage..., réparation incertaine, aucun évènements ni

cérémonies organisées en période hivernale. Réflexion sur un autre modèle de chauffage (chaudière bois, etc...).

Questions : néant. Distribution de 2 pages Journée du Patrimoine 2022

Demande échanges souhaités entre association et la mairie pour un travail commun et transparent. Besoin de réussir.

La rencontre se termine à 20 h 20.

Ordre du jour de la séance du conseil :

Projet travaux église : dossier de consultation pour la désignation d'un maître d'oeuvre (2022-10-01)

Le dossier de consultation est en cours d'élaboration, besoin décision du conseil municipal.

Proposition d'aide faite par G. HAMON, juriste du centre de gestion des Côtes d'Armor.

Examen du dossier fait par T. ROQUIER- Dossier d'appel d'offres à déposer sur plate-forme Mégalis.

Il faut contacter Monsieur RAULET pour mise à jour.

Priorité : lancer l'appel d'offres.

Le conseil municipal autorise le Maire à lancer l'appel d'offres visant à la désignation d'un maître d'œuvre à partir du dossier de consultation des entreprises (DCE) modifié et validé par G. HAMON (juriste CDG 22).

Aménagement du bourg (dossier transmis par l'ADAC 22) (2022-10-02)

La proposition de prestation faite par l'ADAC « aménagement rue du Puits RD 90 et sécurisation des cheminements piétons » (permettant de lancer la consultation pour désigner un maître d'œuvre) est présentée : 720 € HT soit 864 € TTC .

3 devis de diagnostics pour le réseau d'eaux pluviales ont été demandés, 2 réponses parvenues en mairie à ce jour.

Travaux voirie très onéreux, une partie prise en charge par le Département. Prévision de travaux 2024.

Le conseil municipal valide à l'unanimité des présents, le Maire est autorisé à signer la proposition de prestation de l'ADAC 22.

Proposition de suppression de la régie « recettes » de la location de la salle polyvalente (2022-10-03)

Avant le 30/6/22, les paiements des locations de la salle des fêtes s'effectuaient auprès des régisseurs (secrétaires de mairie). Le paiement direct auprès du trésor public (transmission d'un avis de sommes à payer aux locataires) a été validé, il n'y a donc plus lieu de maintenir la régie « recettes ».

Après vote le conseil municipal valide sa suppression à l'unanimité.

Proposition réduction éclairage public, illuminations de Noël (2022-10-04)

Modification éclairage public :

Soir : actuellement arrêt à 21 H, proposition d'arrêt à 19 H 30,

Matin : actuellement allumage à 6 h 30, proposition d'allumage à 6 h 45.

Après vote, le conseil municipal valide à l'unanimité des présents.

Sensibilité à revoir avec le SDE 22.

Illuminations de Noël (réunion de la commission le 12/10/22)

Réductions : les anciennes guirlandes ne seront pas remises en place, pas de roue sur l'église, pas d'ancienne guirlande haute.

Mise en place des 6 guirlandes récentes .

Installation d'un sapin à l'école (à récupérer), 2 sapins achetés (devant la mairie, sous la halle).

Voir pépinière pour achat sapins.

Achat : 3 guirlandes + interrupteur,

Petit matériel à acheter

Pas besoin de nacelle → économie.

Le conseil municipal valide l'achat des décorations (Christelle, Sylvie).

QUESTIONS DIVERSES :

Economie utilisation salle des fêtes ?

Déplacement du conseil municipal dans le but de moins chauffer les bâtiments publics.

Pour les associations sauf lors des assemblées générales → utilisation de la petite salle (rc) mairie ?

Réunion Associations :

Objectifs : Fixer le calendrier 2023

+ demande attestation d'assurance à fournir,

+ « qui veut une boîte à lettres »,

+ utilisation petite salle mairie au lieu de la salle des fêtes.

Réunion fixée au samedi 5 novembre à 11 heures (courrier à faire pour 9 associations)

Chauffage appartement au-dessus de l'école :

Augmentation de la facture du gaz- pas d'isolation, le locataire quitte les lieux le 1^{er} janvier 2023.

A voir pour isolation des combles, grenier débarrassé.

La chaudière de l'école ne serait plus aux normes ?

Pose de convecteurs envisageable pour l'avenir.

Concert le 19/11/2022 organisé par mairie :

Tarif du groupe 150 € (moins le chapeau).

Paiement rapide par le maire avant conseil suivant ?

Il faut une délibération du conseil municipal (subvention) soit le 25/11/22 .

Prochain conseil municipal fixé au 25 novembre 19 heures.

Avis enquête publique : modification du PLUih :

Commune non concernée .

Construction en cours près pont de Beaumont à gauche :

Demande autorisation faite ?

Portail - terrain privé proche de la Rance

Dalle coulée - A voir.

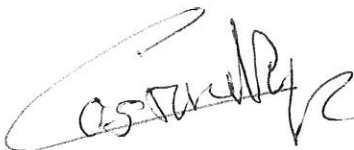
Affichage mairie ? quid

Affichage associations ? sous la halle, à voir,

Qu'envisage t-on ?

Clôture de la séance à 21 h 55

Le Maire,



la secrétaire de séance,



